

## Le théâtre au XVIIe siècle

### La Tragédie :

Reprenant les théories de la Poétique d'Aristote, très commentée pendant la Renaissance, et à la formulation de la règle des trois unités, la tragédie classique respecte **la règle des trois unités**. Cette règle a pour but de ne pas éparpiller l'attention du spectateur pour qu'il se concentre sur l'intrigue pour mieux le toucher et l'édifier :

- Unité d'action : la pièce ne met en scène qu'une seule action principale. Il peut y avoir des intrigues secondaires mais ces dernières doivent trouver leur résolution au plus tard en même temps que l'action principale.
- Unité de temps : toute l'action représentée est censée avoir lieu dans un seul jour.
- Unité de lieu : toute l'action représentée se déroule dans un seul endroit.

La tragédie classique française est inspirée des tragédies antiques grecques. Elle met en scène que de très hauts personnages, appartenant à **l'histoire ou aux mythes de l'Antiquité**.

Les faits doivent paraître **vraisemblables** aux spectateurs : il faut qu'ils aient l'illusion d'assister au déroulement d'une histoire réelle. La tragédie doit aussi respecter la vraisemblance et la bienséance.

La tragédie doit également respecter la **bienséance**. Le comportement des personnages doit être conforme à leur âge et à leur condition sociale. Rien ne doit choquer la sensibilité ou les principes moraux du spectateur : violence et intimité physique sont exclues de la scène.

Le dénouement est souvent tragique. La tragédie classique prétend remplir une fonction morale, conforme ainsi au principe de **catharsis** définie par Aristote. En s'identifiant à des personnages dont les passions coupables sont punies par le destin, le spectateur de la tragédie se voit délivré, « purgé » des sentiments inavouables qu'il peut éprouver secrètement.

Les principaux auteurs de tragédies au XVIIe siècle :

**Jean Racine** (1639-1699) – Chroniques de *Bérénice*, *Britannicus*, *Phèdre*

**Pierre Corneille** (1606-1684): liste des œuvres sur [Libre Théâtre](#)

**Jean de Rotrou** (1609-1650) – *Antigone* sur [Libre Théâtre](#), Agésilan de Cochos sur [Théâtre Classique](#), L'Innocente Fidélité sur [Gallica](#), Le Véritable Saint Genest sur [Wikisource](#), Venceslas sur [Wikisource](#)

**Georges de Scudéry** (1601-1667) : Eudoxe sur [wikisource](#), L'Amour tyrannique sur [Théâtre classique](#), Le Prince déguisé sur [wikisource](#), Le Vassal généreux sur [wikisource](#)

**Thomas Corneille** (1625-1709) : La Mort d'Achille sur [Wikisource](#), Le Comte d'Essex sur [Wikisource](#), Le Festin de pierre sur [Wikisource](#), Médée sur [Wikisource](#), Persée et Démétrius sur [Wikisource](#), Stilicon sur [Wikisource](#), Ariane sur [Wikisource](#), Timocrate sur [Théâtre Classique](#)

*mais aussi :*

François Hédelin Aubignac (abbé d', 1604-1676) : *La Pucelle d'Orléans* sur [Gallica](#)

Balthasar Baro (1600?-1650) : *Célinde* sur [Gallica](#)

Catherine Bernard (1662-1712) – Chronique de *Brutus* sur [Libre Théâtre](#),

François Le Métel de Boisrobert (1592-1662) : *La Vraie Didon ou la Didon chaste* sur [Gallica](#)

Claude Boyer (1618-1698) : *Oropaste ou le Faux Tonaxare* sur [Théâtre Classique](#)

Jean Galbert de Campistron (1656-1713) : *Arminius* sur [Théâtre classique](#)

Nicolas Chrétien des Croix (15..-16..) : *Les Portugais infortunés* sur [Gallica](#)

Prosper Jolyot de Crébillon (1674-1762) : *La Nuit et le moment* sur [wikisource](#), *Atrée et Thyeste* sur [wikisource](#), *Catilina* sur [Théâtre Classique](#), *Rhadamisthe et Zénobie* sur [Théâtre classique](#)

Savinien de Cyrano de Bergerac (1619-1655) : *La Mort d'Agrippine* sur [wikisource](#), *Le Pédant joué* sur [Gallica](#)

Antoinette Des Houlières (1638-1694) : *Genseric* sur [Gallica](#), *La mort de Cochon* sur [Gallica](#)

Pierre Du Ryer (1605-1658) : *Alcimédon* sur [wikisource](#), *Saül* sur [Théâtre classique](#)

François de Fénelon (1651-1715) : *Dialogues des Morts* sur [Gallica](#)

Alexandre Hardy (1570?-1632?) : *Elmire ou l'Heureuse Bigamie* sur [Gallica](#), *Scedase ou l'hospitalité violée* sur [Gallica](#)

Gautier de Coste La Calprenède (sieur de, 1609?-1663) : *Le Comte d'Essex* sur [Théâtre Classique](#)

Pierre Mainfray (1580-1630) : *La Rhodienne ou la Cruauté de Soliman* sur [Gallica](#)

Nicolas Soret (15..-16..) : *La Céciliade ou Martyre sanglant de sainte Cécile, patronne des musiciens* sur [Gallica](#)

Tristan L'Hermite (1601-1655) : *la Mariane* sur [Théâtre Classique](#), *La Mort de Sénèque* sur [Théâtre Classique](#)

Théophile de Viau (1590-1626) : *Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé* sur [Théâtre Classique](#)

## **La Comédie**

La comédie cherche à divertir le spectateur, à le faire rire. Contrairement à la tragédie, dans la comédie, les personnages sont de condition moyenne ou modeste et le dénouement est heureux.

Le malade imaginaire : [estampe] . [BnfMolière](#) (1622-1673) est le plus illustre représentant du genre. Après s'être inspiré de la farce et de la Commedia dell'arte dans ses premières pièces, Molière développe différents genres de comédie : comédies de mœurs, comédie de caractère, comédie-ballet qui inclut des ballets. Jean-François Regnard (1655-1709), l'autre

grand auteur de comédies écrit tout d'abord des farces pour le Théâtre-Italien, puis des comédies d'intrigues, jouées au Théâtre-Français. Dancourt (1661-1725) est également un auteur prolifique de comédies, dans des genres différents : intermèdes, parodies d'opéras, divertissements de cour, fantaisies mythologiques, des comédies en cinq actes et surtout de courtes pièces en prose, les « dancourades », écrites en langage parlé.

*Les autres auteurs de comédies du XVIIème siècle :*

Baron (1653-1729) : *L'Homme à bonne fortune* sur [Gallica](#)

Isaac de Benserade (1613-1691) : *Iphis et Iante* sur [Gallica](#)

Charles de Beys (1610-1659) : *Les Illustres Fous* sur [Gallica](#)

Edme Boursault (1638-1701) – Chronique *Le Mercure galant ou la Comédie sans titre*

Brosse ( 15..?-1651) : *Les Songes des hommes éveillés* sur [Gallica](#)

David-Augustin de Brueys (1640-1723) : *L'Avocat Patelin* sur [Théâtre Classique](#), *Le Grondeur* sur [Gallica](#)

Pierre Corneille (1606-1684) – Chronique sur [L'illusion comique, liste des œuvres sur Libre Théâtre](#)

Thomas Corneille (1625-1709) : *L'Amour à la mode* sur [Wikisource](#), *L'Inconnu* sur [Wikisource](#), *Le Galant doublé* sur [Wikisource](#), *Les Illustres Ennemis* sur [Wikisource](#),

Jean Desmarets de Saint-Sorlin (1595-1676) : Chronique sur *Les Visionnaires* sur [Libre Théâtre](#)

Jean Donneau de Vizé (1638-1710) : *La Devineresse ou les Faux Enchantements* sur [Gallica](#)

Pierre Du Ryer (1605-1658) : *Alcimédon* sur [wikisource](#), *Les Vendanges de Suresnes* sur [Théâtre classique](#)

Guyon Guérin de Bouscal (16..-1657) : *Don Quichotte de La Manche* sur [Gallica](#)

Jean de La Fontaine (1621-1695) : *Astrée* sur [wikisource](#), *l'Eunuque* sur [wikisource](#)

Lambert ( 16..-16..) : *La Magie sans magie*, sur [Gallica](#)

Noël Lebreton Hauteroche (sieur de, 1617-1707) – Chronique *Le Souper mal apprêté*

Jean Mairet (1604-1686) : *La Salvanire ou la Morte vive* sur [Gallica](#), *Les Galanteries du Duc d'Ossone, vice-roi de Naples* sur [Gallica](#)

Montfleury (1639-1685) : *La Femme juge et partie* sur [Gallica](#)

Charles Perrault (1628-1703): *L'Oublieux* sur [Gallica](#)

Paul Scarron (1610-1660) : *Jodelet ou le Maître valet* sur [Théâtre Classique](#), *La Fausse Apparence* sur [wikisource](#)

### **Les lieux de représentation à Paris au XVIIème siècle**

Le **Théâtre de la foire** se développe au début du XVIIème siècle à Paris à l'occasion des foires annuelles de Saint-Germain et de Saint-Laurent et, plus tard, de Saint-Ovide. **Tabarin** est le plus célèbre des comédiens du théâtre de la foire du début du XVIIème. Habillé d'un manteau s'attachant à la hauteur des manches (un « tabar ») et d'un pantalon de toile blanche, toujours coiffé d'un grand feutre, il improvisait des monologues, interpellait les passants, dialoguait avec la foule ou encore avec un comparse (Mondor, son maître qui était en réalité son frère). Ses harangues lui donnaient également l'occasion de

vendre des baumes et remèdes. Les tabarinades étaient souvent de style pamphlétaire et incisif.

En province, les comédiens allaient de ville en ville jouer sur des scènes improvisées ou dans certains Jeux de Paume. Les deux plus célèbres troupes ambulantes furent celle de Floridor (rentrée en 1638 au Théâtre du Marais) et celle de Molière.

Au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, quatre troupes de théâtre rivales coexistent à Paris, associées à 3 salles de spectacle : celle du Marais, celle de l'Hôtel de Bourgogne et celle du Palais-Royal, dirigée par Molière .

### **Hôtel de Bourgogne**

En 1548, la société des Confrères de la Passion construit dans l'Hôtel de Bourgogne une salle de spectacle pour présenter des mystères. Après un arrêt du Parlement leur défendant de jouer des pièces religieuses, les Confrères obtiennent le monopole des représentations théâtrales profanes sur Paris, et louent leur théâtre aux troupes itinérantes. L'Hôtel de Bourgogne est alors la seule salle de théâtre permanente. En 1598, les « Comédiens ordinaires du Roy » créés par Valleran Le Conte occupent la salle, qu'ils partagent à partir de 1600 avec les Gelosi, première troupe italienne en résidence.

### **Hôtel du Marais**

Pour concurrencer l'Hôtel de Bourgogne, l'acteur Montdory décide de monter son propre théâtre à Paris et s'installe en 1634 dans le quartier très à la mode du Marais, rue Vieille-du-Temple. Dans les années 1660, elle se spécialise dans les pièces à machines, mais reste moins fréquentée que l'Hôtel de Bourgogne et le Palais-Royal de Molière. De nombreux acteurs l'Hôtel de Bourgogne et du Palais Royal viennent du théâtre du Marais.

### **Théâtre du Palais-Royal**



Représentation théâtrale au Palais Royal avec Louis XIII, Anne d'Autriche et Richelieu par Jean de Saint-Igny

Afin de casser le monopole de l'Hôtel de Bourgogne, le cardinal de Richelieu fait élever en 1637 un théâtre sur l'aile est du bâtiment du Palais-Royal (à l'emplacement de l'actuelle Comédie-Française). L'inauguration a lieu en 1641. Le Théâtre-Italien et la troupe de Molière se partagent la scène entre 1662 et 1673. À la mort de Molière, Lully récupère les lieux pour y fonder l'Académie royale de musique.

### **Hôtel de Guénégaud**

Après la mort de Molière en 1673, les comédiens du Marais rejoignent sur ordre royal la troupe des comédiens de Molière, et cette nouvelle troupe s'installe à l'Hôtel Guénégaud, rue Mazarine. Le 18 août 1680, Louis XIV signe à Charleville l'acte fondateur de la Comédie Française qui réunit au théâtre Guénégaud, les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne à ceux qui s'y produisaient déjà.

Le 21 octobre 1680, une lettre de cachet, signée à Versailles, consacre la fondation d'une troupe unique, composée de vingt-sept comédiens et comédiennes choisis par le roi pour leur excellence, dans le but de « rendre les représentations des comédies plus parfaites ». La troupe unique jouit du monopole des représentations en français à Paris et dans les faubourgs. Chassés de l'Hôtel Guénégaud quelques années plus tard par les Clercs du Collège des Nations – actuelle Académie Française – les Comédiens Français investissent, dès 1689, leur nouvelle salle, située rue des Fossés Saint-Germain, aujourd'hui, rue de l'Ancienne Comédie, à la hauteur du N° 14, face au Café Procope qui rassemblait alors les célébrités littéraires.

Le XVII<sup>ème</sup> siècle français est **le siècle du théâtre** ce qui est illustré par trois noms célèbres : **Corneille** et **Racine** qui se sont consacrés à la **tragédie**, et **Molière** qui s'est voué à la **comédie**.

### La tragédie

La tragédie est soumise à des règles assez strictes.

Les trois unités :

- unité d'**action** : l'intérêt doit être concentré sur un seul fait ou sur une seule crise morale.
- unité de **lieu** : un seul lieu donc un seul décor, neutre. Le plus souvent une antichambre de palais.
- unité de **temps** : toute l'action se déroule en 24 heures.



A cause de ces trois unités, la tragédie est chargée de **récits** : les actions se passent ailleurs, à l'entracte ou dans les coulisses. Le spectateur l'apprend par les récits qu'en font les personnages.

La tragédie doit aussi respecter **la bienséance**; le langage sera noble, le style soutenu. Toute familiarité et tout comique est exclu. On ne montre pas de réalisme vulgaire, pas de duel, pas de combats ou suicides.

**Le sujet** doit être emprunté à la légende, l'histoire ou la Bible.

**Les héros** doivent être des personnages d'un rang élevé.

La tragédie doit se présenter en **cinq actes** et **en vers**.

### La comédie



La comédie française du début du XVII<sup>ème</sup> siècle cherche son inspiration dans la comédie

italienne et espagnole. Le public ne demande qu'un divertissement, une série de surprises et de retournements de situation propres à déchaîner le rire.

Vers 1660, on se détourne de la fantaisie et de la singularité et on s'intéresse au **naturel**, au **vraisemblable** et aux **analyses psychologiques**.

C'est ainsi que, par son observation pénétrante de l'homme et de la société, **Molière** innovera la comédie, à la fois étude de caractères et étude de mœurs, et qu'il l'élèvera au niveau moral de la tragédie.



### Le théâtre classique

Sous la plume du grand Corneille, du sensible Racine et du spirituel Molière, le drame devient la manifestation la plus brillante du génie classique français, et cependant (si l'on en excepte la comédie) ce fut le drame qui subit davantage le joug du formalisme conventionnel érigé en système par Malherbe et Boileau et qui peut se résumer en 6 points.

- 1° Prendre pour guide la raison plutôt que l'inspiration.
- 2° Calquer trop servilement les modèles antiques, sans tenir assez compte de l'esprit national.
- 3° Choisir des héros et des sujets antiques ou du moins étrangers, quitte à leur imposer la stricte étiquette de la cour de Louis XIV.
- 4° Ecarter donc toute action sanguinaire, tumultueuse ou déplacée, toute expression peu mesurée, populaire, et substituer la déclamation pathétique au cri spontané du sentiment.
- 5° Introduire des confidents pour recevoir à point nommé le récit des incidents tragiques qui ne doivent point figurer sur la scène et que le spectateur doit néanmoins connaître.
- 6° Observer, en les restreignant encore, les trois unités d'Aristote, une action, un lieu, un jour, et faire usage du lourd alexandrin, sans césure mobile, sans enjambement ni hiatus.

